

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

P : 1/4

**S. A. S. SOFRALAB**  
**STATION OENOTECHNIQUE DE CHAMPAGNE**  
**MARTIN VIALATTE**

79, Av. Thévenet - BP 1031 – MAGENTA

51319 EPERNAY CEDEX

Tel : 03 26 51 56 45

Fax : 03 26 51 87 60

Version n°03 du 30/08/02

Règles de rédaction conformes  
à la norme NF ISO 11014-1

## 1 - Identification du produit et de la société

Désignation commerciale : **ACTIFERM MFC**

Fournisseur : Société MARTIN VIALATTE - 79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA

Tél . 03 26 51 56 45 - Fax 03 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01 45 42 59 59

## 2 - Composition / Information sur les composants

Levures inactivées

Cellulose N°CAS : 65996-61-4

Bentonite N°CAS : 1318-93-0

## 3 - Identification des dangers

En cas d'inhalation : les poussières peuvent se révéler irritantes pour les voies respiratoires.

En cas de contact avec les yeux : irritation mais sans dommage pour les yeux.

Nom du produit : **ACTIFERM MFC**

#### 4 - Premiers secours

En cas d'inhalation : Déplacer la victime dans un endroit aéré. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes au moins. Consulter un médecin.

#### 5 - Mesure de lutte contre l'incendie

Inflammabilité :

Moyen d'extinction : tous les moyens d'extinction peuvent être utilisés.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser : aucun

Equipement de protection : les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complète.

#### 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement : Garder hors des égouts, des bassins d'orages, des eaux de surface et de la terre.

Méthode de nettoyage : Balayer et pelleter le produit dans des conteneurs à déchets propres et secs et couvrir. Evacuer les conteneurs de la zone de déversement. Laver avec de l'eau.

#### 7 - Manipulation et stockage

Manipulation : Eviter de respirer les poussières. Prévenir le contact avec les yeux.

Stockage : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.  
Garder les sacs secs en tout temps.

Nom du produit : **ACTIFERM MFC**

## 8 - Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Protection respiratoire : Si les conditions d'usage produisent de la poussière, utiliser un appareil respiratoire agréé correspondant à ces niveaux d'émissions. Les appareils respiratoires appropriés peuvent être un masque facial complet ou un masque partiel muni de cartouches filtrantes pour la poussière.

Protection des yeux : Porter les lunettes chimiques à moins qu'un masque facial complet ne soit porté

Autres mesures de protection : Une douche oculaire et une douche d'urgence devraient être situées à proximité et disponibles pour usage.

## 9 - Propriétés physiques et chimiques

Aspect	: Poudre beige
Odeur	: Sans
pH	: 7 à 8
Point d'ébullition	: Non applicable
Point de fusion	: Commence à se décomposer à 100 ° C
Point d'éclair	: Ininflammable
Inflammabilité	: Ininflammable
Auto Inflammabilité	: Ininflammable
Danger d'explosion	: Ininflammable
Propriétés comburantes	: Aucune
Pression de vapeur	: Non applicable

## 10 - Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	: Stable
Conditions à éviter	: Humidité

Nom du produit : **ACTIFERM MFC**

### 11 - Informations toxicologiques

En cas de contact avec les yeux	: La poussière peut être irritante
En cas d'ingestion identifiés	: Pas d'effets
En cas d'inhalation	: Irritation des muqueuses
Effets cancérogènes	: Aucun identifié
Effets mutagènes	: Aucun identifié
Effets chroniques	: Aucun identifié

### 12 - Informations écologiques

Non concerné

### 13 - Considération relative à l'élimination

Méthodes d'élimination : Disposer le produit contaminé et les matières utilisées pour le nettoyage du déversement ou de la fuite en conformité avec les exigences requises pour cette matière.

Consulter les impositions gouvernementales nationales, régionales et locales préalablement à toute procédure d'élimination.

### 14 - Informations relatives au transport

Produit non concerné par les réglementations du transport des matières dangereuses.

### 15 - Informations réglementaires

Produit non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des substances dangereuses.

Se conformer à toute autre disposition nationale applicable.

### 16 - Autres informations

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.